



Bulletin Municipal d'informations N°2 - Décembre 2008

EDITO



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Il y a maintenant neuf mois que la nouvelle Municipalité est en place.

Rapidement, chaque membre de notre équipe a pris ses marques et la mesure de ses responsabilités.

- Nous voulions être plus présents sur le terrain;
- Nous voulions une gestion efficace avec une bonne organisation au service des idées;
- Nous voulions un vrai travail d'équipe pour prendre les meilleures décisions;
- Nous voulions une concertation régulière pour garder le contact avec les préoccupations des habitants de notre village;
- Nous voulions être mieux représentés et plus impliqués dans les diverses intercommunalités.

Aujourd'hui, c'est chose faite et nous en mesurons déjà les bienfaits.

Nous souhaitons également prendre rapidement des mesures pour améliorer la vie quotidienne des habitants de Castelnau-de-Guers : **cadre de vie, propreté du Village, sécurité, voirie.**

Les Castelnaulais(es) apprécient au quotidien.

Nous voulions une information vivante et sans polémique, favorisant la compréhension de l'action publique et mettant en valeur les atouts de notre Village; « Les échos de Castelnau » paraît chaque trimestre. Il est apprécié et attendu.

De plus, certains dossiers, réalisables à moyen ou long terme, sont en cours d'étude ou de réalisation dans des domaines comme l'école, l'environnement, le patrimoine, etc.

En 2008, il y a eu du changement. Et ça continuera en 2009.

*Mais en attendant, les fêtes approchent à grands pas.
Joyeux Noël et Meilleurs Vœux à tous !*

Jean-Charles SERS
Maire de Castelnau-de-Guers

DANS CE NUMERO

ASSOCIATIONS	2-3
ECOLE / PETITE ENFANCE	4-5
⌚ COMMUNIQUE DE MR CERATO	
⌚ ADHESION AU RELAIS D'AGDE	
DOSSIER SOLIDARITE	6-7
⌚ ENTRETIEN AVEC NELLY MARIN	
⌚ PRESENTATION DU CCAS	
⌚ TELETHON	
⌚ BORNE POUR L'EMPLOI	
COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE	8
- VITICULTURE	
INSOLITE / UTILE	9
⌚ CONVOI EXCEPTIONNEL	
⌚ MOTOS ANCIENNES	
⌚ SECOURISME	
EAU / ASSAINISSEMENT	10
⌚ PUIITS DU BRASSET	
⌚ AUTO SURVEILLANCE	
⌚ AIRE DE LAVAGE	
⌚ FORAGES DOMESTIQUES	
VOIRIE / BÂTIMENTS COMMUNAUX	11
⌚ SENS DE CIRCULATION	
⌚ REBOUCHAGE DES TROUS	
⌚ ABRI BUS	
⌚ BIEN ÊTRE...	
ETAT CIVIL / INFOS PRATIQUES	12
⌚ LE DEPART DE ROSELYNE	
FESTA D' IVERN	13
AGENDA	14



ASSOCIATIONS



C.O.C.



TAMBOURIN

Cette année, 3 équipes de jeunes sont engagées dans les différents championnats de tambourin:

- Poussins
- Minimes
- Cadets



Le championnat termine sa 1ère phase avec des résultats encourageants pour toutes nos équipes mais la saison est longue et le bilan ne se fera qu'en juin.

Quel plaisir de voir tous les week-ends nos jeunes défendre les couleurs de Castelnau aux quatre coins de la région, s'entraîner, progresser et jouer à Castelnau!

ACTIVITÉS CORPORELLES SENIORS

Cette nouvelle section a vu le jour: Les séances se dérouleront une fois par mois.

Renseignements:

Contactez Mr Guy MARSAL au 04 67 31 50 27

SOIRÉE TARTIFLETTE

Nous remercions les personnes déguisées présentes à la soirée Tartiflette, qui s'est très bien passée.

LE CLUB DU 3^{ème} AGE

Agenda

Les activités prochaines de l'association sont ainsi prévues:



- **Le 18 janvier 2009:** goûter-spectacle pour fêter les Rois
- **Le 15 février 2009:** notre 2ème loto
- **Le 27 février 2009:** repas annuel du Club



POINT PRESSE
Midi Libre / 31-08-08

Castelnau-de-Guers

Ancien président du 3^e Âge, Lucien Ligas nous a quittés

Nous ne verrons plus, dans les fêtes du village, la haute et distinguée silhouette de notre concitoyen Lucien Ligas. Il nous a quittés dans sa quatre-vingt-dixième année de vie.

Cet ancien militaire de carrière s'était installé à Castelnau-de-Guers en 1975. Il avait présidé avec bonheur, de 1984 à 1999, l'Association du 3e âge dont il était resté, jusqu'à ces derniers jours, le président d'honneur.

Il vivait rue de la Barrière avec sa compagne Augusta Leroy.

Toujours disponible, il avait été un des principaux artisans de la renaissance du carnaval à Castelnau, ne ménageant pas sa peine dans les travaux de construction des chars qui animaient le village pendant ces jours de fêtes tant attendus par les enfants et l'ensemble de la popula-



Lucien Ligas.

tion du village.

Sous sa présidence il a su former une équipe soudée.

Il a donné à chacun le goût des responsabilités et surtout l'envie de distraire.

Il savait conserver jusque dans le rire fou une remarquable distinction qui manquera à tous. •



Prochain événement: LE LOTO DU 25 DÉCEMBRE



POINT PRESSE
Midi Libre / 07-11-08

Théâtre : les "Rosses moustiques" sont installés dans la commune

Le groupe théâtral "Les Rosses moustiques" a migré de Pézenas à Castelnau-de-Guers où il a, en ce début d'année, installé son nouveau siège social.

Le président de l'association, Jean Pellerin, un habitant du village, anime un groupe de sept comédiens, dont un metteur en scène et un technicien du son et des lumières.



Connu depuis 2004 pour ses prestations à la Station Mir de Pézenas, le groupe fait vivre des textes de Jean Pellerin et de José Llopart, ainsi que des spectacles d'Hélène Parmelin.

Les sept protagonistes sont animés par l'amour du théâtre. S'ils ne sont pas des professionnels du spectacle, ils ont

tous une vingtaine d'années de présence sur les planches. Chacun a sa spécialité : clown, mime, chanteur lyrique, musicien et écrivain de spectacle.

Ils se produisent avec le soutien artistique d'une Castelnaulaise, Anna Hauser, devenue par la suite Madame Pellerin.

Le groupe n'est pas fermé et souhaite accueillir des comédiens expérimentés, il prépare deux soirées de théâtre qui seront jouées à la salle du Peuple au mois d'avril.

Parallèlement à cette activité, vient de se créer à Castelnau un atelier théâtre animé par Virginie Pailhès. Cette Castelnaulaise, avec l'appui d'Émilie Morooney, comédienne, organise et propose des cours pour adultes et enfants qui commenceront mi-novembre.

Ils se dérouleront à la salle du Peuple, de 20 h 30 à 22 h 30, les vendredis pour les adultes et de 10 h 30 à midi, les samedis, pour les enfants. Ils seront une porte ouverte à l'intégration dans la troupe des "Rosses moustiques".



ASSOCIATIONS



COMITE DES FETES

D'abord, parlons du fameux **Aligot**, le bal des vendanges, un regroupement de 200 convives qui se régalaient les papilles grâce à une recette qui vient de Laguiole, façonnée par un cuisinier qui avale les kilomètres pour nous faire sa spécialité avec toujours la même ferveur et pour nous permettre de passer une soirée conviviale.

Que dire du **spectacle présenté par Franck et ses danseuses**, un moment de bonheur qui, le temps d'une soirée, nous transporte dans un univers de prestige et de paillettes en nous berçant d'une voix chaude et unique!

Par un temps maussade et de saison, les enfants ont répondu présents pour **halloween**. Déguisés, ils ont arpenté le village à la recherche de bonbons et de friandises. Plus tard dans la soirée, un goûter leur était servi à la Maison du Peuple, et ils pouvaient farandoler sur des musiques diverses, dans leurs costumes immortalisant l'événement : sorcières, citrouilles, vampires etc....

La fête votive du village aura lieu du 23/01/2009 au 28/01/2009, elle sera reconduite dans la même formule qu'en 2008 avec, nous le souhaitons, autant de participation et autant d'émotion.



Le programme vous sera distribué ultérieurement.

Le comité des fêtes et moi-même vous souhaitons de passer de merveilleuses fêtes de fin d'année, une année 2009 heureuse et festive.

Cordialement

Le président, POVEDA FABIEN

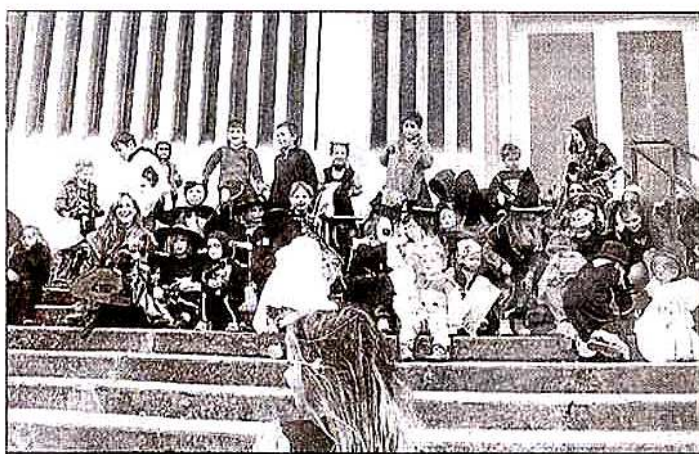
PS : si des personnes souhaitent intégrer le groupe, faites-nous le savoir, nous avons constamment besoin de nouveaux membres permanents pour faire perdurer l'élan de l'association.

Pour plus de renseignements:
06 61 14 40 54

POINT PRESSE
Midi Libre /

Castelnau-de-Guers

Bonbons et potirons pour les enfants du comité des Fêtes



Sous les masques, la juvénile candeur des adorateurs du potiron.

Halloween, une fête celte, a été exportée aux Etats-Unis au 19^e siècle, par des migrants irlandais et écossais. Il y a quelques années, elle a fait son apparition en France pour le grand plaisir des enfants qui, le jour où elle est célébrée, s'amuse autour de la divinité du "potiron" à se déguiser

pour faire peur aux adultes, sans oublier de leur réclamer des friandises. C'est ce que viennent de faire les petits Castelnaulais, soutenus par l'action des animateurs du comité des fêtes, qui avaient organisé les divertissements de la journée, aidé à la confection des costumes et offert le goûter. ●

LES COPAINS ET COPINES DU CARREFOUR

Randonnées mensuelles



L'association Les Copains et Copines du Carrefour organise chaque mois une randonnée hors du village de 2 ou 3 heures.

Les intéressés seront prévenus par publication une semaine avant la date de sortie.

COUSIDO DE PLEG A PLEG

Une affluence en augmentation



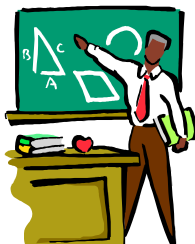
L'association Cousido de Pleg à Pleg se réjouit de voir le nombre de ses adhérents augmenter. Elle a fait l'achat d'une machine à coudre en vue de la tombola organisée en faveur du Téléthon.

Les horaires restent inchangés de 14h à 17h tous les mardis à la salle attenante à la Maison du Peuple.

Contact: Mireille Savy au 04 67 98 21 55



ECOLE / PETITE ENFANCE



LE PREMIER TRIMESTRE S'ACHÈVE POUR LES ÉLÈVES DE L'ECOLE DES SAUTAROCHS



Les activités du trimestre :

✂ **Participation au 11 novembre :** Les élèves de l'école ont pu chanter la Marseillaise. Les élèves de CM ont lu un discours pour les 90 ans de l'armistice de 1918. Cette participation permet à tous les élèves de mieux comprendre cette cérémonie.



✂ **Festival littérature jeunesse « la maman des poissons »**, 4 classes concernées.

Nous avons pu rencontrer Michel Piquemal, auteur de littérature jeunesse, et visiter de nombreuses expositions: « Carnets de voyage », « Maisons du monde ». Nous avons également pu assister à 2 spectacles: « Le manège de Petit Pierre » et « La farce de Don Cristobalito », puis participer à des ateliers « contes occitans ».



✂ **Rencontres Inter Ecoles :** Ce sont des rencontres sportives. Le 9 décembre, les CM ont rencontré Tourbes et Pézenas. Le 11 décembre, les MS CP ont accueilli Pomerols.

✂ **Spectacles :**

* Christian PACCOUD « Arthur le pêcheur de chaussures », spectacle qui nous permettra de travailler avec les enfants sur les problèmes de maltraitance et de respect des droits de l'enfant.

* Spectacle occitan: « Blat de santa barba »



✂ **Participation au Marché de Noël** organisé par le Comité des fêtes. Ventes au profit de la coopérative scolaire pour financer les projets à venir et surtout les classes de découvertes prévues en fin d'année scolaire pour trois classes.



A cette occasion, nous remercions le Comité pour l'aide qu'il nous apporte et bien entendu les parents d'élèves qui se sont mobilisés : fabrication d'objets, ateliers divers, couture, etc. Ils, enfin...surtout Elles (oui, ce sont essentiellement des mamans et pour une fois grammaticalement le féminin l'emportera sur le masculin) ont été efficaces et créatives...comme lors du spectacle de fin d'année dernière où leur aide nous a été précieuse.

✂ **Noël des élèves :** le vendredi 19 décembre à partir de 15 heures à la salle polyvalente.



DÉFENDRE LES VALEURS DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE

L'occasion nous est aussi donnée par ce bulletin d'expliquer les différentes réformes engagées pour l'école :

☞ La suppression du samedi matin

Cette décision ministérielle unilatérale enlève 2 heures hebdomadaires pour l'ensemble des élèves ... sauf pour les élèves en difficulté qui bénéficie d'une aide personnalisée de 2 heures hebdomadaires. Si cette aide pourra peut être effectivement aider ponctuellement certains élèves, l'équipe déplore que ces enfants soient encore stigmatisés. De plus, les élèves en grande difficulté qui étaient pour certains pris en charge par les enseignants du RASED, ne pourront plus bénéficier de cette aide spécialisée (voir ci-dessous).

☞ Une implication : la disparition des RASED (Réseaux d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté) suppression prévue de 8000 postes en 3 ans.

*Le ministère entretient la confusion entre **soutien** (qui se fait en classe) et **remédiation** (qui est dispensée par des enseignants spécialisés formés pour ce travail).*

☞ Les nouveaux programmes

Annonce d'un recentrage sur les fondamentaux, mais apparition de nouvelles matières pour moins d'heures disponibles.

☞ Menaces sur l'école maternelle

Cela commencera à plus ou moins long terme dans les 2 ans : l'école maternelle laissera place aux jardins d'enfants municipaux ou privés, mais, quel qu'en soit le statut, à la charge des parents....

C'est dans ce contexte particulier que l'équipe enseignante réaffirme son attachement aux valeurs de l'Ecole républicaine laïque et gratuite et son engagement pour la réussite de tous les élèves dont elle a la charge.

Bonne fin d'année à tous !!

*Pour l'équipe pédagogique
François CERATO*

ASSISTANTES MATERNELLES

Adhésion de la commune au Relais d'Agde

C'est à l'unanimité qu'a été votée l'adhésion de la commune au Relais d'Agde lors du Conseil Municipal du 27 novembre dernier.

Le Relais d'Agde, pour les communes ayant signé une convention, se déplace une à deux fois par mois à la rencontre des assistantes maternelles afin de proposer aux enfants une demi journée d'activités pédagogiques. Ces ateliers permettent aussi les rencontres, l'éveil et les découvertes avec d'autres enfants.

Plus largement, le Relais aide les Assistantes Maternelles agréées indépendantes:

- ⇒ à connaître les conditions d'exercice de la profession d'assistante maternelle agréée indépendante,
- ⇒ à les mettre en contact avec les familles employeurs,
- ⇒ à accéder à une meilleure connaissance de leurs droits et obligations (sécurité sociale, congés payés...),
- ⇒ à échanger avec d'autres assistantes maternelles ou professionnels de la petite enfance.





ENTRETIEN AVEC NELLY MARIN, membre du CCAS de Castelnau de Guers

Ecouter, soutenir, aider!

Les Echos de Castelnau : Nelly Marin, vous êtes très impliquée dans le domaine de la solidarité depuis de nombreuses années. En mars dernier, vous avez été nommée en tant que membre actif du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Castelnau-de-Guers par son président, Mr Jean-Charles Sers. En quoi consiste votre rôle ?

Nelly Marin : J'y suis en tant que représentante des associations familiales. Je me dois d'informer de l'urgence, de la souffrance des familles ou des personnes, je dois m'inscrire dans la réflexion sur les sujets abordés par le CCAS. Je dois aussi proposer d'analyser les besoins sociaux qui gravitent autour de sujets comme la précarité, la pauvreté, le RMI, l'accès aux soins, au logement, la protection de l'enfance, l'insertion des familles étrangères, et des chômeurs de longue durée aussi.

De plus, je suis conventionnée avec le Secours Populaire, avec lequel je travaille depuis de nombreuses années, en tant que partenaire du CCAS pour effectuer les prestations en nature.

L.E.D.C. : Le CCAS a-t-il aussi une vocation intercommunale ?

Nelly Marin : Oui car le CCAS peut être invité à des réunions de réflexion ou de mise en place de certains dispositifs par l'agence de la solidarité à Pézenas ou divers autres organismes afin de mener des actions avec un plus large rayonnement. Chaque village a des soucis, et c'est intéressant de les mettre en commun pour mettre en place des dispositifs, pouvoir alerter les pouvoirs publics, etc.

L.E.D.C. : Comment en êtes-vous venue à travailler avec le CCAS ?

Nelly Marin : En 1989, je faisais du bénévolat sur le village avec le Secours Populaire. Suite à un changement de municipalité, Mr Delbos m'a proposé de participer au CCAS.

Nous avons commencé en 1993 avec Présence Verte et la MSAH le portage des repas à Castelnau, et le CCAS a investi dans des mallettes isothermes. En 1995, le CCAS n'a pas été validé. C'est en 2001 qu'il a été remis en place par Mme Papini. Et j'ai été nommée à nouveau en mars dernier par Mr Sers.

L.E.D.C. : Quel est votre parcours ?

Nelly Marin : Je suis native du village, d'une famille où il y avait déjà un enfant handicapé. Cela m'a éveillée à l'aide, la solidarité, l'écoute et le partage. Après le Baccalauréat, j'ai commencé à travailler en psychiatrie à Montpellier à l'Hôpital de la Colombière, puis au centre Val D'Aurelle. Mes dispositions m'ont permis d'être à l'écoute des malades et de pouvoir les soulager un peu psychologiquement de leurs douleurs. J'avais alors 22 ans et je travaillais en tant qu'aide soignante.

En 1984, je me suis installée à Castelnau avec ma famille. A partir de ce moment là, j'ai travaillé en service de soins à domicile. Le service à domicile nous rapproche des gens. C'est encore une autre façon d'approcher la maladie, la souffrance, la pauvreté aussi. C'est une expérience vivante et intéressante qui m'a poussée à me rapprocher des familles. Lorsqu'elles sont en souffrance, c'est là où j'interviens.

Puis mon mari et moi avons décidé d'aider à l'accueil des enfants en difficulté en devenant une famille d'accueil.

L.E.D.C. : Vous travaillez aussi dans une association. Quelles en sont les actions ?

Nelly Marin : Effectivement je travaille dans une association agréée par la CAF et le Conseil Général dans le cadre d'un contrat d'accompagnement scolaire (CLAS) où je suis « coordinatrice animatrice sociale ».

Nous proposons des ateliers d'arts plastiques, de théâtre. Nous mettons en place une collaboration avec Radio France Hérault.

Il y a aussi de l'accompagnement, l'aide aux devoirs, la lecture.

L'après-midi du mercredi, il y a un accueil ouvert avec plusieurs activités : éveil manuel (seule activité dont je m'occupe), découverte des sports, jeux autour de la lecture et jeux de société. Nous avons aussi un travail administratif et d'observation de l'évolution des enfants.

L.E.D.C. : Et il y a la permanence du Secours Populaire le vendredi matin ! Arrivez-vous à faire face à toutes ces activités ?

Nelly Marin : Pas toujours comme je le souhaiterais. Il faudrait quelqu'un pour tenir la permanence du vendredi pour le Secours Populaire, ce qui me libérerait un peu de temps pour réfléchir à des projets ou des actions à mener par exemple. Mais le bénévolat, c'est difficile. Ce n'est pas simple de trouver quelqu'un qui s'engage dans la durée.

Dans la permanence que je tiens au Secours Populaire, je suis à l'écoute, je fais un soutien hebdomadaire aux personnes qui viennent nous voir parce qu'elles sont fragilisées socialement, ou en maladie. Il n'y a pas que la pauvreté qui amène les gens dans la détresse sociale. Par exemple lorsqu'on est dans l'impossibilité de se loger décemment, de se soigner. Mais ça peut être quelqu'un qui a un métier, une maison et qui, à cause de la perte de son emploi, perd sa maison. Ça devient une grande catastrophe pour cette personne.

L.E.D.C. : C'est vrai que les situations individuelles peuvent basculer de plus en plus rapidement. Il y a aussi les situations où des personnes se retrouvent veuves.

Nelly Marin : Oui, il arrive que suite à cela, une personne perde son travail, et même sa maison. Notre premier rôle, c'est que les gens soient propres, avec des habits corrects, et le ventre plein. Avec cette base, on peut établir un projet.



L.E.D.C. : Quels sont les sujets qui vous préoccupent le plus en ce moment ?

Nelly Marin : 55 000 lits de moins en psychiatrie! Des hôpitaux ferment. Et lorsque l'on sait qu'il y a 1 SDF sur 3 est un schizophrène et se retrouve à la rue, c'est préoccupant. C'est la maladie qui le rend pauvre. C'est grave car cela veut dire que le gouvernement s'en désintéresse. Mais c'est le cas depuis déjà fort longtemps malheureusement !

Il y a un autre sujet qui me préoccupe actuellement: avec le Secours Populaire, nous manquons de denrées alimentaires.

Parallèlement, la misère a augmenté de 30%, c'est un chiffre officiel.

L'Union Européenne envoie plus de produits dans les pays de l'Est, du coup nous devons faire face à une baisse des produits en France.

Les associations caritatives dans leur ensemble se retrouvent confrontées à cette baisse des denrées cumulée à la recrudescence de la pauvreté, ce qui est d'autant plus vrai dans notre département qu'il y a aussi des personnes en détresse qui viennent vivre ici car le climat est clément.

L.E.D.C.: Quel message souhaitez-vous faire passer à l'approche des fêtes?

Nelly Marin : Il y a des gens qui n'osent pas venir aux permanences car ils ont peur de l'indiscrétion. Il faut bien rappeler que nous sommes tenus à la confidentialité la plus stricte et nous en avons un profond respect.

Il est important que les gens en détresse trouvent de l'aide près de chez eux. Je veux dire à toutes ces personnes qu'elles n'hésitent surtout pas à s'adresser à nous lors des permanences ou en téléphonant au CCAS pour qu'on puisse les aider.

Propos recueillis par Cédric Chauveau

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Présentation et domaines de compétence

Le CCAS a remplacé les anciens bureaux d'aide sociale depuis 1986. C'est un établissement public communal présidé de plein droit par le maire de la commune.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social de la commune. Il intervient principalement dans 3 domaines :

- L'aide sociale, qui est une compétence légale.
- L'aide sociale facultative (ce sont les élus locaux qui la déterminent)
- L'animation des activités sociales

Parmi ces différentes activités : l'aide et l'accompagnement des personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

Le CCAS de Castelnau de Guers participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RMI, aide aux personnes âgées...) et les trans-

met aux autorités décisionnelles compétentes (Conseil Général, préfecture, ou organismes de la sécurité sociale).

Il intervient également dans l'aide sociale facultative : secours d'urgence, colis alimentaires, etc.

Élue responsable de la commission CCAS: Micheline VIDAL

Numéro d'appel: 04.67.98.13.61.



TÉLÉTHON



Des Castelnaulais généreux!

La campagne de sensibilisation organisée par l'A.F.M. à Castelnau-de-Guers en faveur de la myopathie a rapporté la somme de 1 510 €



La municipalité ainsi que plusieurs associations ont apporté leur obole pour lutter contre cette maladie :

- ♦ Les Arts au Château : 100€
- ♦ Club du 3° Age : 150 €
- ♦ Association Propriétaires et Chasseurs : 100€
- ♦ Cousido de Pleg à Pleg : 160€ (tombola organisée auprès des commerçants)
- ♦ Subvention communale: 1000€

BORNE POUR L'EMPLOI Effectuez vos démarches en Mairie



RAPPEL

La Mairie est dotée d'une borne pour l'emploi.

Les personnes qui cherchent un emploi peuvent avoir accès aux offres d'emploi en consultant l'ANPE. Ils peuvent faire également leur déclaration AS-SEDIC ainsi que diverses démarches administratives.



COMMÉMORATION

11 NOVEMBRE 2008

C'était le 90ème anniversaire

À l'occasion de cet événement, la Municipalité tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette commémoration, et tout particulièrement:

- ✎ François Cerato et les enfants de l'école des Sautarochs qui ont chanté La Marseillaise et lu des textes pour que le souvenir perdure,
- ✎ Paul Balsier et ses musiciens qui ont joué bénévolement,
- ✎ Les porte-drapeaux.



POINT PRESSE
Midi Libre / 17-11-08

Une émouvante cérémonie avec la participation des élèves

Le 90 e anniversaire de la fin de la guerre de 1914-1918 a été marqué par une émouvante cérémonie relevée par la participation des élèves de l'école laïque. Rassemblée dans un défilé qui a sillonné les principales artères du village, la population a procédé à trois dépôts de gerbes : au monument aux morts, place des Frères Barthélemy et au cimetière.



Dans le carré réservé aux victimes de toutes les guerres, les anciens combattants et la municipalité ont rendu hommage à leurs compatriotes morts aux combats. François Garcia, premier adjoint, a lu le message officiel du secrétariat aux anciens combattants, puis Jean-Charles Sers, maire, au nom du conseil municipal, a rappelé la dimension internationale du conflit, l'inquiétante et condamnable évolution des inventions des hommes au service de la mort, qui ont développé des outils de plus en plus performants de destructions : les chars, les canons, les bateaux et les produits toxiques. Il a mis en lumière l'assassinat de Jean Jaurès et le penchant humaniste du dernier des poilus, Lazare Ponticelli.

Une intense émotion a survolé l'assemblée lorsque les enfants de l'école des Sautarochs, sous



VITICULTURE

LA COMMUNE RELAIE

LE CONSEIL GENERAL



POINT PRESSE
Midi Libre / 18-11-08

La municipalité dans son ensemble se joint à cette action symbolique et soutiendra toute action susceptible de promouvoir notre vin, notre culture, notre économie.



Département: Unanimité pour défendre le label "Hérault"

Les noms "Hérault" ou "Languedoc" sont menacés de censure, assurent les élus Les appellations géographiques telles que "Pic Saint-Loup", "Faugères" ou "Hérault" sont-elles menacées de censure dès qu'il s'agit d'évoquer leurs vins ? Oui, selon les élus du Département qui ont choisi de monter au créneau, hier, en dénonçant une récente décision judiciaire qui assimilait un article de presse consacré à du champagne à un encart publicitaire.

La mention "Hérault" barrée d'un large "censuré" devant lui, André Vezinhet - déjà soulagé d'avoir sauvé la référence départementale sur les plaques d'immatriculation - a stigmatisé le risque de voir cette censure « s'abattre de manière considérable au nom de la lutte contre l'alcoolisme ».

« On est dans le délire complet », a-t-il ajouté, en estimant que le débat sur le caractère nocif du vin est « injuste ».

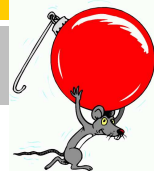
Au cours des dernières semaines, les panneaux indicateurs de ces villages qui sont aussi des terroirs ont été occultés par les vignerons en guise de protestation.

Une autre « menace » apparaît également, selon Kléber Mesquida, dans le projet de loi Santé et territoire, qui interdirait la distribution gratuite de vins lors des foires, salons ou inaugurations. « On détruit une économie et une culture », a lancé le député socialiste du Biterrois qui a fustigé l'action de « quelques intégristes, à droite comme à gauche ».

La défense du label "Hérault" fait, en tout cas, l'unanimité de l'assemblée départementale. « En 1950, le vin était la cause principale d'alcoolisme, aujourd'hui ce n'est plus du tout le cas », a repris l'élu UMP Georges Vincent.

Un avis « de médecin » qui a fait écho à celui de Christian Bénézis en faveur de la consommation des polyphénols du vin, « antioxydant et anti-inflammatoire », à raison de deux verres par jour. Ce plaidoyer sera-t-il suffisant pour remonter le moral d'une profession ? La récolte 2008 a été « historiquement faible et on va entrer dans une année relativement difficile », prévient l'élu-viticulteur Henri Cabanel.





TROP GROS POUR CASTELNAU!

Un camion bloque le village...



À Marseille, une Sardine a bouché le port. À Castelneau de Guers c'est le portique transporté par un convoi exceptionnel qui a bloqué la route le 16 octobre dernier!

Bilan: deux panneaux de signalisation arrachés et un miroir coupé. Heureusement, l'assurance du transporteur paye les dégâts...

MOTOS ANCIENNES

Ces motards qui passaient par là



POINT PRESSE
Midi Libre / 22-11-08

Un dimanche pour les amoureux de motos anciennes

Le club motocycliste "Les lutins biterrois" a fait une escale démonstration à Castelneau. Une quarantaine de conducteurs de motocyclettes a fait halte, sur la place de la Mairie, pour permettre à la population d'admirer leurs montures.



Le club réunit 135 adhérents qui possèdent ensemble cinq à six cents motos mises en circulation avant l'année 1970, certaines datant du début du siècle précédant. A Castelneau, on dénombre environ quarante conducteurs de motos et parmi eux, trois sont adhérents au club.

Pour tout renseignement contacter le 04 67 31 54 61.



SECOURISME



Un outil indispensable pour nos secouristes : le défibrillateur

Comme nous l'avions annoncé au cours de la campagne électorale, l'achat d'un défibrillateur a été prévu mais son utilisation nécessitait une manipulation précise, d'où la nécessité de former des secouristes pour l'usage de cet appareil.

La municipalité a donc proposé à toutes les associations d'envoyer deux de leurs membres du bureau pour s'initier à cette technique avec prise en charge pour ces bénévoles. Elle a également dépêché deux employés territoriaux qui ont suivi les cours.



Les dernières leçons ont été données vendredi 12 décembre. Tous les stagiaires, au nombre de 24, répartis en deux sessions, ont parfaitement suivi ces cours.

Par leur assiduité et leur intérêt, ils ont tous obtenu leur diplôme d'état qui leur sera remis prochainement par les autorités compétentes en présence de Mr le Maire.



En dehors des manifestations, l'appareil sera déposé en Mairie à la disposition de tous. Il est évident que nous souhaitons n'avoir jamais à l'utiliser !





NOTRE RESSOURCE EN EAU

Périmètres de protection

La réglementation (le code de l'environnement et le code de la santé publique) et la nécessité d'accès pour tous à une eau potable et saine (exempte de pollution) nous obligent à instaurer des périmètres de protection autour de notre seul captage.

Sur environ 550 captages publics que compte le département, seuls 40% bénéficient de cette protection réglementaire. La commune a obtenu, pour l'étude du projet, 50% de subvention.

Notre commune exploite le captage du Puits du Brasset. Bien que l'eau produite par ce captage soit de qualité, la protection de cet ouvrage est indispensable afin de pérenniser cette ressource.

Pour information, ce puits capte son eau dans l'ancien lit de l'Hérault.

Il est important de connaître le potentiel de cette nappe et l'impact des pollutions éventuelles provenant de l'extérieur. « Bien connaître le milieu de sa ressource pour mieux se protéger des risques de pollutions. »

L'étude hydraulique nous permettra également de connaître le débit d'exploitation maximum.



Puits du BRASSET



STATION D'EPURATION

L'Auto surveillance est pour bientôt

Notre station d'épuration est sous haute surveillance. Selon le dernier arrêté ministériel du 22 juin 2007 relatif à l'auto surveillance, nous devons mettre en place un équipement surveillant de manière continue la pollution entrante dans la station et la qualité des eaux de sortie tant en quantité (débit) qu'en qualité (analyse de l'azote, analyse des matières en suspension...).

Ceci permettra de calculer un coefficient de traitement directement lié à notre prime épuratoire passant de 4000 euros à 10 000 euros.

Cette mise aux normes est assez contraignante mais obligatoire, étant donné que nous tenons à conserver notre autonomie d'exploitation de la station pour ne pas basculer dans une délégation du service à une société privée. C'est un combat de tous les instants, étant donné que les textes de loi sont de plus en plus contraignants et les administrations de plus en plus autoritaires et exigeantes.

Nous continuerons à soutenir notre service public et à gérer au mieux notre station d'épuration et notre captage d'eau potable avec nos propres compétences.

AIRE DE LAVAGE

Un nouveau panneau explicatif

L'aire de lavage de Castelnaud-de-Guers est exclusivement destinée aux agriculteurs et aux viticulteurs. Cependant, de nombreux abus sont régulièrement constatés.

Afin de dissuader les personnes qui utilisent l'aire de lavage pour un usage n'étant pas lié aux activités viticoles et agricoles, un panneau d'information a été posé (voir ci-contre).

DÉCLARATION DES FORAGES PRIVÉS À USAGE DOMESTIQUE

Une compétence supplémentaire pour la commune

Afin d'appliquer le décret N°2008/652 du 2 juillet 2008 entrant en vigueur le 01/01/2009, les communes ont encore été sollicitées pour une compétence supplémentaire concernant la déclaration de prélèvements d'eau provenant des forages et puits réalisés à des fins d'usages domestiques et à leur contrôle, ainsi qu'à celui des installations privées de distribution d'eau.

En clair, tous prélèvements d'eau dans l'environnement à usage domestique devront être déclarés en mairie avec contrôle des installations par un agent nommé désigné.



MAIRIE de CASTELNAU de GUERS

PANNEAU D'INFORMATION DE L'AIRE DE LAVAGE

CETTE AIRE DE LAVAGE EST STRICTEMENT RÉSERVÉE AUX VITICULTEURS ET AGRICULTEURS DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS

Cette aire ne doit pas servir :

1. À laver les voitures, motocycles et bateaux des particuliers ;



2. À remplir des citernes pour l'arrosage des jardins des particuliers ;
3. À déposer les bidons vides des produits phytosanitaires ;

Veillez à :

1. Fermer le robinet après utilisation



2. Ranger le tuyau sur son support



Tout contrevenant sera passible d'une amende due au non-respect du règlement



VOIRIE / BÂTIMENTS COMMUNAUX



ABRIBUS

Enfin au sec!



Après les trottoirs sécurisant l'avenue de Pézenas, l'amélioration des infrastructures se poursuit.

Ainsi, les enfants et les personnes qui utilisent les transports en commun peuvent désormais s'abriter des intempéries dans l'abribus de l'arrêt Saint Antoine près du lotissement des Coudounniers.

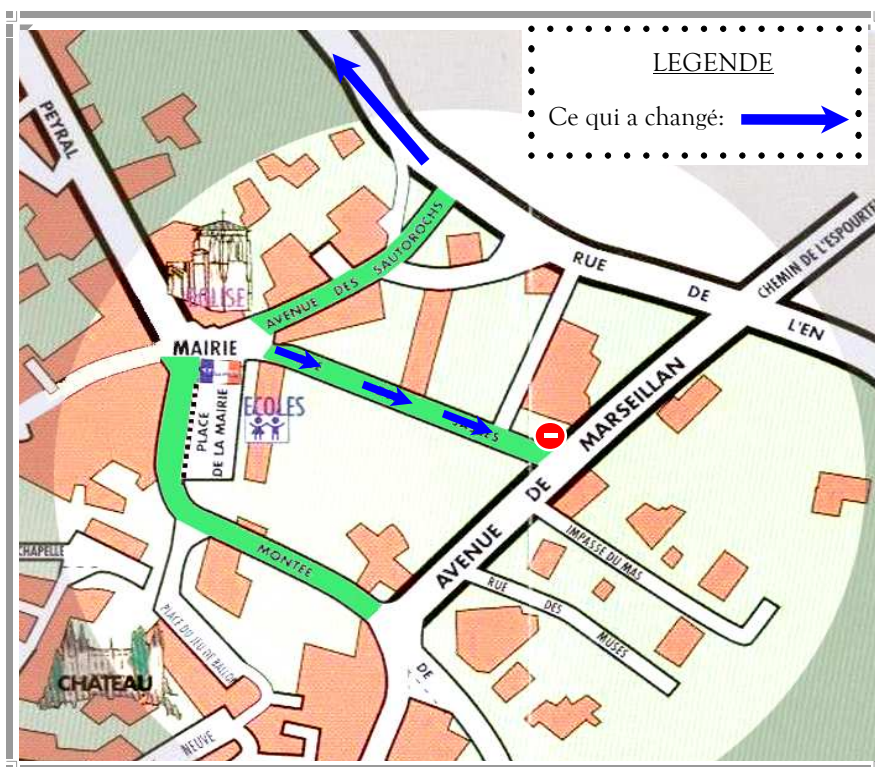
REBOUCHAGE DES TROUS

Le travail a commencé



Les employés territoriaux ont commencé les travaux de réfection dans certaines rues. Cela va demander encore un certain temps car les trous sont nombreux.

CIRCULATION AUX ABORDS DE L'ECOLE



Quelques réajustements

Afin de fluidifier la circulation aux abords de l'école et devant l'église, il a été décidé de modifier le sens de circulation du chemin de l'En Coucou. Ceci facilite l'accès à la route d'Aumes, au Chemin du L'Aventin ou encore au Lotissement des Coudounniers.

Pour cette même raison, le sens de circulation de la rue des Jasses a également été modifié.

ORDURES MENAGERES

RAPPEL

Dans le cadre de la collecte sélective, il est important de respecter les consignes de tri afin de pouvoir effectuer un recyclage des emballages.

PROPRETE DU VILLAGE

Nous faisons appel à votre civisme par le rappel de quelques règles simples :

- Ne pas déposer des ordures sur la voie publique
- Ne pas faire de dépôts sauvages en garrigue
- Rentrer les containers en dehors des jours de collecte

Merci de votre compréhension

BAC JAUNE

EN VRAC: les bouteilles transparentes, les bouteilles d'adoucissant, de lessive, de liquides lave-vaisselle, javel, nettoyants ménagers, bouteilles de lait, de soupe, flacons ; savon, liquide, shampoing.. sauf polystyrène et plastiques non recyclables, briques alimentaires, boîtes et emballages en carton, les journaux, les prospectus et les magazines.

Veuillez sortir vos conteneurs et les positionner sur l'emplacement prévu à cet effet

BAC VERT

DANS DES SACS PLASTIQUES:

Tout ce qui n'est pas recyclable

CONTENEUR VERRE

Bouteilles en verre et bocaux. Le verre est un matériau recyclable. Les fonds récupérés permettront de financer les campagnes de lutte contre le Cancer.



VENDREDI SOIR

LUNDI & JEUDI SOIR

SICTOM RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mobilier, sommier, matelas / Ferraille, planches et objet bois / Appareils ménagers, etc.

La collecte des encombrants a lieu **tous les premiers lundis du Mois.**

Téléphoner au Sictom de Pézenas au 04.67.98.45.83 au moins 2 jours avant la collecte.

Cette collecte est réservée aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes ne disposant pas de moyen de transport pour se déplacer à la déchèterie soit de Pézenas soit de Pomerols.

**Naissance**

Bienvenue à

Julie MARTINEZ**Mariage**

Toutes nos félicitations et
tous nos vœux de bonheur à

Alice FERRER et Roland DELRIEU

*Toutes nos excuses pour cet oubli
dans le dernier bulletin municipal!*

Décès

Mr le Maire et son Conseil Municipal
présentent leurs plus sincères
condoléances aux familles de

René GOUREAU**Départ en retraite****MERCI ROSELYNE ET BONNE RETRAITE**

Le 12 décembre Roselyne BARDOU a fait valoir ses droits à la retraite.

Castelnaulaise d'origine, elle a su faire sa place au sein de la Mairie, et notamment à l'accueil des usagers.

Sérieuse et consciencieuse dans son travail, elle a su amortir, très souvent les remarques ou critiques, mais aussi apprécier les satisfactions ou remerciements faits par les usagers envers les élus et le personnel. C'est dans le respect et la discrétion qu'elle assumait au mieux son travail.

Sa voix portant au dessus du village les divers événements, associatifs, culturels sportifs ou nécrologiques, ou encore la présence des marchands sur la place, faisait que les gens disaient : « Tiens, c'est Roselyne qui publie. »

La population et l'équipe municipale, élus et personnel, la remercient pour les services et le travail qu'elle a accompli pendant sa carrière territoriale à la Mairie de Castelnau de Guers.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

HORAIRES D'OUVERTURE**MAIRIE**

Du lundi au vendredi:
8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Samedi matin: permanence
des élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04.67.98.13.61.

Fax : 04.67.98.39.08.

castelnau-de-guers@wanadoo.fr**AGENCE POSTALE****COMMUNALE**

Du lundi au samedi: 9h30 - 12h00
Tel 04.67.93.83.96

**CENTRE DE LOISIRS /
GARDERIE**

Du lundi au vendredi: 7h45 - 18h00
Tel: 04.67.30.29.59.

PERMANENCES DES ELUS

A partir du 1^{er} janvier 2009, une astreinte hebdomadaire sera assurée par un(e) adjoint(e) et un(e) élu(e). Tel: **06.75.51.69.98.**

**NUMÉROS
UTILISABLES**

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34

EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334

GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1^{er} janvier 1993 et 31 mars 1993 doivent se présenter en Mairie pour le recensement militaire obligatoire.

Sans cette formalité, ils ne pourront pas se présenter aux examens, ni au permis de conduire.

Venir en mairie avec:

- *une pièce d'identité,
- *un livret de famille,
- *un justificatif de domicile.

**ELECTIONS****INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Pour pouvoir voter, il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales.

Nous vous rappelons que vous avez **jusqu'au 31 décembre 2008** (avec effet au 1er mars 2009) pour vous inscrire sur les listes électorales en mairie.

ENTRETIEN DU RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC**Remplacement des ampoules grillées**

Le réseau d'éclairage public est très régulièrement entretenu. Pour qu'il le soit toujours au mieux, merci de signaler au secrétariat de la Mairie tout lampadaire grillé.

Une entreprise vient régulièrement assurer l'entretien. Aussi, afin d'optimiser sa prestation, nous lui demandons d'intervenir lorsqu'il y a plusieurs ampoules à changer.

Merci de votre compréhension.

**DECLARATION CHIENS DANGEREUX****Rappel de la loi du 6 janvier 1999**

Les chiens dangereux de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent impérativement être déclarés en Mairie., tenus en laisse et muselés.



FESTIVITES



FESTA D' IVERN À CASTELNAU DE GUERS

Un retour aux sources ?

Tout simplement une remémoration des rites de nos anciens, simples et conviviaux, en direction de nos jeunes et moins jeunes par le biais de spectacles qui ont égayé cette première quinzaine de décembre.

BLAT DE SANTA BARBA



Le dimanche 14 décembre 2008, journée de clôture de cette quinzaine, le Blat de Santa Barba a été fêté au club du 3^e âge avec le spectacle par le groupe « Ouvre ta Maïssa », et à l'école des Sautarochs avec un spectacle en occitan par le TIO (Théâtre de la Rampe).



1ER MARCHÉ DE NOËL À LA MAISON DU PEUPLE



La fanfare des « Fadas »...



...et quelques vieilles ensorceleuses ont animé le village.



Le Père Noël aussi était de la fête, pour le plus grand bonheur des enfants!

HOMMAGE À JO MICHEL



Le cortège s'est recueilli quelques instants devant l'église, puis a continué son chemin en direction du cimetière. Devant la tombe de Jo Michel, Claude ALRANQ s'est adressé en patois à notre ami défunt et lui a parlé comme s'il était encore des nôtres. C'était un moment d'intense émotion qui s'est poursuivi lorsque Jean-Charles SERS s'est adressé en langue occitane à l'assemblée recueillie pour faire part de ses souvenirs. Comment oublier une personnalité comme Jo Michel !



Spectacle « String Sécurité » par le TIO...



...suivi du rituel du Cacha-fuoc avec les enfants de l'école et les membres du Club du 3^e âge.



Apéritif offert par la municipalité à tous les convives sur la table du Solstice d'hiver décorée par le Blé de Ste Barbe, verdoyant pour la prospérité du village.



AGENDA



DERNIERE
MINUTE...

DECEMBRE 2008

-  21 décembre: 1er jour de l'hiver
-  25 décembre: Noël — LOTO ORGANISÉ PAR LE C.O.C
-  31 décembre: Réveillon de la St Sylvestre



JANVIER 2009

-  1er janvier: Nouvel An
-  04 janvier: Épiphanie
-  05 janvier: Rentrée scolaire
-  10 janvier: VŒUX DU MAIRE
-  18 janvier: GOUTER SPECTACLE—CLUB DU 3ÈME AGE

-  Du 23 au 28
janvier:

FETE VOTIVE
DE CASTELNAU-DE-GUERS
ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES



- 25 janvier: Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

FEVRIER 2009

-  07 février: Début des vacances d'hiver
-  14 février: St Valentin
-  15 février: LOTO ORGANISÉ PAR LE 3ÈME AGE
-  23 février: Rentrée scolaire
-  27 février: REPAS ANNUEL DU CLUB DU 3ÈME AGE

MARS 2009

-  1er mars: Fête des grands mères
-  08 mars: Journée Internationale de la Femme
-  19 mars: COMMÉMORATION DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE
ET DES COMBATS DU MAROC ET TUNISIE — FNACA
-  20 mars: C'est le Printemps
-  22 mars: Journée Internationale de l'Eau



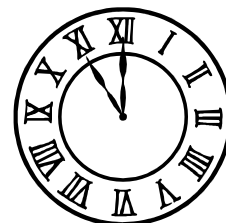
TÉLÉTHON

Don du COC: 145€
(belote)

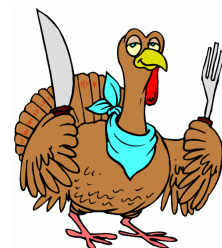
Ce qui porte à **1655€** la contribution de Castelnau-de-Guers.

HORLOGE

*La place de la mairie
enfin à l'heure!*



Dorénavant, il suffit de lever la tête pour connaître l'heure en passant place de la Mairie grâce à cette horloge installée sur la façade de l'école.



Bulletin municipal d'informations édité par la commune de Castelnau-de-Guers. Directeur de la publication: Jean-Charles SERS—Rédaction-conception: Conseillers Municipaux—Maquette: Commission Communication sous la direction de Cédric CHAUVÉAU—Édité en Mairie

Ne pas jeter sur la voie publique